

PROTOCOLE D'INTERVIEW

A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

Question 1 : Monsieur le Ministre, cela fait un an que la Société Nationale de Raffinage a subi un grave incendie qui avait alors endommagé quatre des 13 unités de production de l'entreprise, mettant ainsi en arrêt, l'activité de raffinage. Comment les pouvoirs publics se sont-ils organisés pour assurer la continuité du service dans la distribution des produits pétroliers ?

Réponse : Permettez-moi de vous remercier pour cette opportunité que m'offre votre support de communication, pour porter à l'attention du grand public les efforts entrepris par le Gouvernement sous la Très Haute impulsion de Son Excellence, Monsieur PAUL BIYA, Président de la République, pour améliorer au quotidien le cadre de vie de ses populations notamment dans le domaine de l'approvisionnement du pays en produits pétroliers et du Gaz.

Pour revenir à votre question, il faut dire que suite à l'incendie survenu à la SONARA le vendredi 31 mai 2019, qui a conduit à l'arrêt de ses unités de production avec pour corolaire des perturbations de l'approvisionnement du pays en produits pétroliers, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a mis en place un Comité Interministériel de veille à l'effet d'assurer l'approvisionnement continu du marché en produits finis.

A l'immédiat, l'approvisionnement du marché s'est fait à travers les importations. En effet, le comité a attribué aux importateurs, des volumes de produits nécessaires pour couvrir les besoins du marché pour la période allant du 1^{er} juin 2019 au 29 février 2020.

Par ailleurs, dans le cadre dudit comité, le MINEE a proposé un mécanisme d'approvisionnement pérenne du marché à l'effet de

minimiser les coûts et les manques à gagner éventuels qui exposeraient la trésorerie de l'Etat.

Ledit mécanisme a consisté à sélectionner quatre (04) Traders pour une période donnée, qui auraient la charge de disponibiliser de grandes quantités de produits finis dans les eaux camerounaises afin de les vendre aux Marketers Importateurs avec un niveau de prime plus compétitif comme critère de sélection.

Aussi, conformément au **Très Haut Accord du Président de la République**, un Appel d'Offres International a été lancé le 23 décembre 2019, pour la sélection des Traders chargés d'assurer l'approvisionnement du pays au cours des mois de mars, avril et mai 2020.

C'est ainsi que la société SAHARA ENERGY a été retenue comme Trader principal avec des niveaux de **primes de 30 dollars/TM pour le Super, 45 dollars/TM pour le Gasoil, 55 dollars/TM pour le Jet A1**. Les trois autres traders qui suivaient SAHARA que sont VITOL S.A, ADDAX ENERGY et PETRA ENERGY, ont également été retenus afin d'éviter tous risques de pénurie en cas de défaillance de ce dernier, mais à la condition de s'arrimer au niveau des prix du principal adjudicataire.

Il faut noter que cet appel d'offres a permis de baisser le niveau de prime qui jadis atteignait les **128 dollars/TM pour le Super, 176 dollars/TM pour le Gasoil et 108 dollars/TM pour le Jet A1**.

Dans le cadre du mécanisme mis en place, les premiers navires ont effectivement mouillé les eaux camerounaises le 17 mars 2020 et depuis lors, plusieurs autres navires sont arrivés.

Cependant, s'il est vrai que le nouveau mécanisme d'approvisionnement du pays en produits pétroliers fonctionne normalement, il n'en demeure pas moins vrai que quelques difficultés ont été rencontrées dans son opérationnalisation. Il s'agit notamment de la mise en place tardive des Lettres de Crédit (LC) par les Marketers Importateurs et des mesures de confinement imposées en Europe et en Amérique suite à la pandémie du Coronavirus.

Face à ces difficultés, des mesures correctives ont rapidement été apportées, ce qui permet actuellement de fluidifier l'approvisionnement du pays en produits pétroliers.

Puisque l'occasion m'est offerte, je voudrais également relever que la mise en œuvre de ce mécanisme a permis à l'Etat de faire des économies budgétaires dans l'année de l'ordre de 150 milliards FCFA. A travers ces économies, une ligne de soutien de 47,88 FCFA à la SONARA a été introduite dans la nouvelle structure des prix des produits pétroliers conformément aux Très Hautes Instructions du CHEF DE L'ETAT. Cette ligne permettra à ladite entreprise d'assainir ses relations avec ses partenaires financiers et ses fournisseurs, et d'envisager le processus de réhabilitation de la raffinerie.

Dans le même ordre d'idées, le CHEF DE L'ETAT a autorisé un prélèvement de 2 FCFA pour la construction de nouvelles capacités de stockage des produits pétroliers en vue de contenir les stocks de sécurité de l'Etat.

Aussi, ce mécanisme permet de rendre disponible de manière permanente les produits pétroliers dans les eaux camerounaises. Actuellement, les produits disponibles dans nos eaux et dans les dépôts SCDP représentent environ 60 jours d'autonomie.

Question 2 : Quelles mesures ont été prises pour maintenir les prix à la pompe ?

D'une manière générale, la politique des prix des produits pétroliers est restée la même nonobstant l'incendie survenu à la SONARA.

En effet, la conjoncture pétrolière internationale a globalement évolué à la hausse depuis 2016. Ce niveau élevé des cours internationaux aurait dû être répercuté à l'identique au niveau du marché national, et se traduire par une forte augmentation des prix intérieurs des carburants à la pompe.

Toutefois, afin d'éviter les pressions inflationnistes sur l'économie nationale d'une part, et de préserver le climat social d'autre part, le CHEF DE L'ETAT a opté pour le gel des prix intérieurs des produits pétroliers à la sortie des dépôts, soit 630 F CFA/L pour le Super, 575 F CFA/L pour le Gasoil, 350 F CFA/L pour le Pétrole Lampant et 6500 F CFA/bouteille de 12,5kg pour le gaz domestique (GPL).

Lesdits prix intérieurs à la consommation demeurent en général en deçà des prix réels calculés sur la base de la conjoncture pétrolière internationale avec pour conséquence un différentiel que l'Etat supporte en vue de stabiliser le prix de ces produits sur le marché national. Il s'agit de ce que l'on appelle communément la subvention ou le soutien à la consommation des carburants.

Question 3 : A ce jour, les cours du pétrole brut ont drastiquement chuté sur le marché international. On doit donc s'attendre à une baisse des prix des carburants au Cameroun. Qu'en est-il ?

Relativement à cette préoccupation, il faut noter que les simulations faites avec la CSPH montrent clairement qu'en deçà de 40 dollars le prix du Baril du Brent, l'Etat n'enregistre pas de manque à gagner mais plutôt des plus-values pour les Importateurs. Ces plus-values permettent à l'Etat de payer les arriérés des manques à gagner dus auxdits Importateurs.

Les cours à l'international étant extrêmement volatiles, il serait difficile pour l'Etat de procéder à une baisse des prix à la pompe de manière hâtive. En la matière, la prudence est de mise.

En effet, dans notre système de fixation des prix à la pompe, il faudrait être sûr que la tendance baissière du prix du baril du Brent s'inscrive dans la durée. Dans la situation actuelle, si les cours qui s'affichent ces derniers jours rebondissent à plus de 40 dollars, l'Etat recommencera à enregistrer des manques à gagner et dans un contexte de trésorerie tendue, sera obligé de revoir à la hausse lesdits prix à la pompe.

Vous avez pu constater que même lorsque les cours évoluent à la hausse, les prix à la pompe dans notre pays sont restés fixes. Le niveau des cours élevés du Brent s'est traduit au seul titre de l'exercice 2019 par une subvention à la consommation des carburants de l'ordre de 205 Milliards de FCFA par l'Etat, pour ne citer que ce cas.

A l'heure actuelle, il y a lieu de relever que les cours ont tendance à rebondir à la faveur des mesures de déconfinement observées dans plusieurs pays. Ces cours se rapprochent progressivement de la barre des 40 dollars au-delà de laquelle l'Etat sera obligé d'apporter un soutien aux prix à la pompe afin que ceux-ci restent stables.

Question 4 : Au terme de toutes les enquêtes, il a été décidé la réhabilitation complète de la SONARA. Où en est-on à ce jour ?

A titre de rappel, au lendemain du sinistre survenu dans la nuit du 31 mai 2019 à la SONARA, j'ai conduit sur Haute Instruction du Premier Ministre une mission interministérielle sur le site pour évaluer l'impact de l'incendie et pour rassurer le personnel de ladite société.

Ainsi, au regard des dégâts observés sur le site et de l'importance de cette structure dans l'économie de notre pays, le **Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA** m'a instruit de procéder au lancement du processus de recrutement d'un cabinet d'expertise de renommée internationale en vue d'accompagner le Gouvernement dans le choix des options, assorties des coûts afférents au projet de réhabilitation et de modernisation pour une reprise d'activité rapide de la raffinerie.

A ce jour, une étude sommaire nous a édifié sur les différentes options de réhabilitation ainsi que sur le coût moyen des travaux qui se situerait autour de 250 milliards de FCFA. Plusieurs entreprises ont déjà manifesté leur intérêt à conduire ces travaux.

C'est à ce titre que les premières missions de due diligence conduites par le Directeur Général de la SONARA, ses collaborateurs et l'équipe du MINEE ont déjà visité des sites réhabilités ou en cours de réhabilitation des raffineries ayant été victimes des incidents similaires à celui du 31 mai 2019 à la SONARA et dont les travaux ont été assurés par les entreprises intéressées.

Mais avant toute chose, il faut bien retenir que le démarrage de ces travaux est tributaire de la disponibilité des financements. C'est ainsi que des négociations sont en cours avec plusieurs structures financières pour la mobilisation des ressources nécessaires.

C'est le lieu de dire que, le mécanisme actuel d'approvisionnement du pays en produits pétroliers à travers ses économies, dont la mise à disposition d'une partie à la SONARA a été autorisée par le CHEF DE L'ETAT, est un atout dans le cadre des négociations entre cette structure et les partenaires financiers dans le cadre de la réhabilitation de ces installations.

Question 5 : Monsieur le Ministre, le monde est actuellement secoué par la pandémie du covid-19 et le grand secteur dont vous avez la charge n'est pas épargné. Quel est l'impact de cette crise sur le secteur pétrolier et comment le gérez-vous ?

Il faut souligner que toutes les dispositions ont été prises par le Gouvernement pour approvisionner régulièrement le territoire national en produits pétroliers bien avant la survenance de cette pandémie.

En effet, comme je le disais plus haut, le Cameroun est devenu un pays importateur de produits pétroliers raffinés depuis le mois de juin 2019 en raison de l'arrêt de la production de la SONARA.

De plus, force est de constater qu'avec la mise en place du mécanisme d'approvisionnement pérenne du marché en produits finis, nous n'avons pas connu à ce jour de pénuries.

Par ailleurs, le **Chef de l'Etat** a instruit la constitution d'un stock de sécurité équivalent à quarante-cinq (45) jours de consommation afin de palier une éventuelle pénurie liée à la situation sanitaire due à la pandémie du Coronavirus.

En ce qui concerne le gaz domestique (GPL), des mesures ont également été prises en vue de couvrir les besoins du marché évalués à **139 000 TM** pour l'année 2020. Lesdits besoins sont couverts par la production de **24 000 TM** issue du centre SNH de BIPAGA et des importations à hauteur **115 000 TM**.

En définitive, nous pouvons dire que la crise sanitaire actuelle n'a pas eu un impact direct sur l'approvisionnement du marché en produits pétroliers. Toutefois, en dehors des consommations de jet A1 qui ont fortement baissées (80%) du fait de la fermeture des frontières

aériennes, l'on observe à ce jour une baisse des consommations de produits pétroliers d'environ 4% sur le super et 10% sur le gasoil, en raison des mesures barrières mises en place par le Gouvernement depuis le mois de mars 2020 pour limiter la propagation du virus.

L'allègement de ces mesures par l'Etat et la reprise des classes le 1^{er} juin 2020, devraient permettre un regain de la consommation des produits pétroliers.